

La Lettre d'Espaces Dialogues

n° 56 / 1^e trimestre 2012

JUSTE UN MOT

Jean ALLORENT n'ayant pas souhaité se représenter à la Présidence d'Espaces Dialogues le Conseil d'administration a désigné une direction collégiale afin d'assurer la continuité de l'association jusqu'à la convocation d'une nouvelle assemblée générale : Liliane AMOUDRUZ présidente, Michèle BOUSQUET, secrétaire, Chantal DILLER, trésorière, avec Jeannine BELLILI et Françoise WERCKMANN.

Comme vous le verrez par le contenu de cette Lettre n°56, nous vous donnons rendez-vous pour plusieurs rencontres, en souhaitant interroger, et défendre, quel que soit le résultat des élections, les valeurs de la République et le respect de la laïcité.

Je reprends donc pour un temps les responsabilités de la présidence, et, avec plaisir, le contact plus régulier avec nos adhérents et nos sympathisants. Il me semble qu'un lieu de réflexion tel que Espaces Dialogues sera plus que jamais nécessaire pour trouver un chemin qui nous mène ensemble vers l'avenir.

VOTEZ !

Liliane AMOUDRUZ

/ Marx et la réappropriation par chaque individu de ses forces productives /

Le 21 mars dernier, Espaces Dialogues invitait à sa 32^e Lectures Citoyennes en proposant de relire un texte tiré du chapitre XXIII du Livre 1 du Capital de Karl MARX. Ce texte, qui nous montre l'actualité de l'analyse historique qu'il avait élaborée en observant son temps, est encore un outil utile à notre réflexion. Nous vous présentons ici l'éclairage philosophique apporté lors de la préparation puis de tenue de ces Lectures.

Les *Lectures Citoyennes* n°32 ont abordé Marx non en tant qu'idéologue - ce qu'il se refusait à être - mais en tant qu'analyste de sa société, dont nous reconnaissons la clairvoyance tout en remettant en question les solutions. (Hors Série du Monde «Karl Marx L'irréductible»)

Le texte choisi (p.44/45) décrypte la démarche scientifique de Marx mais à partir de là, nous amène à remettre en question la solution proposée.

Les questionnements philosophiques que nous pourrions lancer - au-delà des questionnements d'économie proprement dits - partiraient du plan sous-jacent au texte de Marx qui, d'une certaine manière reproduit son approche historique : disparition de la société féodale et du type de propriété y afférent avec la Révolution Française, puis, dans un premier temps **propriété privée** fondée sur le travail et le labeur, très vite remplacée par la **propriété capitaliste**, vaste entreprise de dépossession. Marx propose la **propriété sociale** pour en reprendre possession. C'est une solution violente mais y en avait-il une

autre alors que la démocratie n'en était qu'à ses débuts ?

Le rouleau compresseur du capitalisme l'amène à sa propre fin, échappant comme le balai à l'apprenti sorcier.

« Comment la bourgeoisie surmonte-t-elle ses crises ? D'une part en imposant la destruction d'une masse de forces productives, d'autre part, en s'emparant des marchés nouveaux et en exploitant mieux les anciens. Qu'est-ce à dire ? Elle prépare les crises plus générales, tout en réduisant les moyens de les prévenir» (Marx) Nous avons ici comme une prémonition de cette soumission au fatalisme de la crise qui prend en otage les sociétés.

Tout en ne jetant pas l'anathème sur l'économique, ne devrait-on pas retrouver le sens « du politique » ? Se donner les moyens d'une réflexion critique citoyenne, rester lucides et ne pas se laisser prendre aux pièges des cassandres ? Il est certes nécessaire de rêver mais ceci ne doit pas empêcher une prise de conscience des réalités. La période actuelle n'est pas inédite, même si les choses se sont amplifiées ; puisque cela s'est déjà produit évitons les réponses toutes faites, «c'est contenu dans le système», ou la recherche de boucs émissaires accompagnée de poussées de haine.

Il y a certes un certain déterminisme mais ne peut-on dire que la crise est l'affaire de l'homme, encore faut-il savoir trouver la solution qui n'amène pas à la destruction de l'autre. Ni garder le même maître, ni transformer l'esclave en maître semblent être une des réponses adéquates.

LE MOT DE JEAN ALLORENT

Rédigé le 27 mars ce mot est le dernier de Jean Allorent en tant que président, fonction qu'il occupait depuis 2007.

En cette période où les candidats à l'investiture présidentielle proposent, avec plus ou moins de bonheur, des solutions pour notre avenir, Espaces Dialogues cherche à éclairer les choix que nous allons être amenés à faire. Ainsi, nous avons consacré trois séances de débats « Lectures Citoyennes » à réfléchir, à partir de textes de référence, à la crise que nous vivons : systémique et mondiale, nous n'en sortirons pas par de simples (voire simplistes...) recettes.

Nous avons, en grande partie, consacré cette Lettre à l'immigration et aux drames humains dont elle est trop souvent synonyme. Ce n'est pas de gaieté de cœur que la plupart des migrants quittent leur pays : ils y sont le plus souvent poussés par la nécessité de trouver du travail pour assurer leur subsistance ou, parfois, parce que leur vie y est en danger. Quelle politique devons-nous avoir face à cela ? Nos gouvernants actuels, suivant en cela une pratique dont l'histoire nous fournit de trop nombreux mauvais exemples, en font, pour des raisons électorales, les boucs émissaires de nos difficultés économiques et sociales et pratiquent une chasse aux sans papiers incompatible avec les droits fondamentaux de la personne humaine ; pour poursuivre tranquillement leur basse besogne, ils étranglent les organismes et associations de solidarité avec les migrants. Ainsi, à Strasbourg, le CLAPEST, qui fédérait un grand nombre d'associations œuvrant dans ce domaine, a dû déposer son bilan, faute de financement suffisant ; et CASAS, spécialisée dans l'aide aux démarches administratives des demandeurs d'asile (cf. le livre « *Mon pays n'est pas sûr* » de Simone FLUHR ou le film : « *Les éclaireurs* » de Simone FLUHR et Daniel COCHE), ne peut plus compter que sur la générosité du public pour continuer à travailler.

Dans cette lettre, Pierre GREIB, ancien président du CLAPEST, démonte les arguments officiels à l'encontre des immigrés et montre l'apport positif qu'ils continuent de faire à notre pays. Et Pascal MAILLARD, professeur à l'Université de Strasbourg, s'indigne à juste titre contre les expulsions d'étudiants étrangers pratiquées à Strasbourg comme dans les autres universités françaises.

Lors du colloque que nous avons organisé, avec deux autres associations, les 17 et 18 février derniers, nous avons abordé les solidarités que les peuples des pays du tiers-monde attendent de notre part pour les accompagner dans leur volonté de devenir maîtres de leur destin et de progresser sur la voie du développement. Nous sommes encore loin, tant quantitativement que qualitativement, de ce qui est nécessaire. N'est-ce pas dans ce domaine que nous devons exiger une action de la part de nos futurs dirigeants, au lieu de pratiquer une chasse indigne aux immigrés ? Les actes de ce colloque devraient être disponibles début mai sur notre site web : <http://www.espacesdialogues.org/> ; et nous nous efforcerons ensuite de les imprimer.

Jean ALLORENT

/ L'immigration encore ! /

L'immigration, une fois de plus, revient en force dans le débat électoral et est posée comme enjeu de société majeur. Chacun se met ou se remet à afficher les préjugés les plus éculés et à se prévaloir de ses valeurs, d'autant plus revendiquées qu'elles ne sont pas définies. Cette pratique permet d'affirmer avec certitude que les étrangers qui menacent notre sol et notre identité ne respectent pas NOS valeurs... La recette a déjà souvent servi et certains n'hésitent pas à la ressortir tant ils espèrent des gains faciles de voix tout en escamotant d'autres réalités certainement plus déterminantes pour la réalité de nos sociétés mais sur lesquelles ils ont moins de capacité ou de volonté de proposer ou d'agir. Ce constat n'est pas une exclusivité française, il est, hélas, partagé en Europe où des partis identitaires et xénophobes se développent assez largement en fonction d'histoires particulières, de regain de nationalisme, dans un continent dont l'union a du mal à être perçue positivement et qui se retrouve confronté à une mondialisation aussi enrichissante qu'inquiétante.

Ainsi l'Europe, qui a construit son essor en grande partie sur la conquête et l'exploitation du reste du monde, a une double attitude : elle pratique l'ouverture des frontières aux capitaux et aux marchandises dans un univers néolibéral où elle risque de se retrouver piégée par des règles qu'elle est parfois seule à appliquer rigoureusement, quitte à subir la concurrence parfois déloyale de ses partenaires et concurrents ; et, pour flatter une opinion frileuse, elle se fabrique des barrières à l'entrée de son territoire pour tenter de réguler des flux migratoires en grande partie fantasmés. Les victimes de cette pratique sont d'abord les

près de 2 000 morts annuels noyés en Méditerranée ou perdus dans le Sahara en voulant rejoindre le continent tant désiré : bilan comparable à un conflit de moyenne intensité, mais pour lequel il n'y a pas d'ennemis déclarés donc pas de présumés coupables... Cette Europe prompte à affirmer ses valeurs n'hésite pas à sous-traiter la gestion des flux migratoires à des pays limitrophes peu regardants sur les pratiques démocratiques et encore moins sur le respect des droits fondamentaux de l'Homme. Les financements de l'agence Frontex, chargée d'appliquer cette politique, connaissent une croissance exponentielle. Il est vrai qu'en échange de ces basses œuvres, l'UE peut se montrer généreuse sur des financements de programmes de développement économique.

Mais n'oublions pas cependant que l'Europe a été le promoteur de politiques de lutte contre les discriminations, et, par la présence (strasbourgeoise) de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, garantit plutôt mieux qu'ailleurs dans le monde un certain nombre de droits fondamentaux, y compris pour les migrants... Rien n'est parfait !!! A quand la signature par les pays européens de la convention internationale sur les droits des migrants ?

La réalité démographique de l'Europe, son vieillissement global entraînera, comme cela a déjà été le cas dans des espaces plus restreints, un besoin de population et de main d'œuvre. L'enjeu est de savoir de quelle manière ces nouveaux venus seront reçus : tolérés comme simple force de travail ou accueillis comme une population destinée à partager un destin commun ? Comme vous l'avez compris, une perception des réalités des migrations passe par la dimension euro-

péenne qui s'impose ici comme dans d'autres domaines, même si chacun de ses membres, y compris la France, a des spécificités propres.

Le modèle français à l'épreuve

La France est une vieille terre d'immigration et elle a du mal à le reconnaître. Pourtant elle doit, presque autant que les USA, la structure de sa population actuelle à des migrations. La part de la population étrangère en France est actuellement inférieure à celle des populations étrangères de nombreux pays d'Europe, grands et petits, mais elle s'inscrit dans une histoire plus longue, ce que le démographe François HERAN nomme une infusion durable, par opposition à une intrusion massive. Pour mémoire l'immigration la plus massive et rapide des cent dernières années a été l'arrivée des Portugais dans les années 60 du siècle dernier... Sans problème ! Mais aussi l'arrivée des rapatriés d'Algérie dont on commémore actuellement le cinquantenaire... avec ou sans problème ?

Le modèle français d'intégration pratiqué depuis le 19^{ème} siècle et conceptualisé dans les années 80 privilégie l'individu qui trouve sa place dans la société quand les institutions collectives, l'école, l'armée, les églises, les partis et syndicats, les entreprises, lui ouvrent leurs portes. Lorsque ces organisations sont en crise, le dynamisme du processus d'intégration perd de sa force, le chômage accentue encore le phénomène et l'on retombe dans les bras des vieux démons de la xénophobie, du bouc émissaire pour stigmatiser l'étranger comme destructeur de cohésion nationale. La figure du bouc émissaire a évolué au cours des âges. Longtemps ce fut le juif, et l'antisémitisme reste en embuscade, prêt à ressurgir, même là où l'on ne l'attend pas. Puis il y eut l'aventure coloniale avec son racisme érigé en doctrine d'État : le « devoir vis-à-vis des races inférieures » de Jules Ferry... Il ressurgit aussi au détour d'une déclaration ministérielle. Puis il y eut les moldo-valaques, polaks, ritals et autres métèques stigmatisés par la presse nationaliste des années 30. La guerre d'Algérie n'a pas fini de marquer les mentalités et les maghrébins portent dans les soixante dernières années la majorité des représentations du bouc émissaire : fellaghas, loubards, filles voilées et islam en général aujourd'hui, dans un contexte mondialisé de prétendu choc des civilisations. On peut y rajouter les sans-papiers dont le chiffre d'expulsions annoncé affiche le volontarisme matamore de nos ministres chargés de l'immigration.

L'air du temps est à l'affirmation de la prégnance de l'identité culturelle comme facteur déterminant des freins à l'intégration républicaine. Cela permet de passer sous silence les facteurs socio économiques qui ont été décisifs dans les périodes de forte dynamique d'intégration. Un récent avis du Haut Conseil à l'Intégration (8 février 2012) affirme : « En France, en dix ans, le nombre

d'associations financées par l'État et œuvrant dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs descendants directs a diminué de 80% ». Lorsque les institutions publiques, avec leurs exigences républicaines, se retirent aussi significativement du terrain de la solidarité, il n'est pas étonnant de voir certains se tourner vers d'autres lieux de solidarités de type communautaire, ethnique ou religieux. Cela coûte moins cher dans l'immédiat à la collectivité, mais le modèle d'une société de cohabitations multiculturelles qui a montré ses limites dans d'autres pays européens, risque de se profiler, avec un coût à long terme plus lourd, alors que le modèle français a porté tant de réussites réelles. L'inflation de lois restreignant l'entrée et le séjour des étrangers ne règle rien : elle contribue à renforcer les filières illégales et elle déstabilise une partie de la population stigmatisée. Ethniciser la question sociale ne règle aucun problème. En refusant de prendre en compte la réalité d'une société métissée et enrichie de sa diversité mais confrontée à une crise économique et sociale majeure, elle retarde la mise en œuvre d'outils et d'énergies pour un mieux vivre ensemble sur les territoires de la République. A l'érection de murs, à la stigmatisation et à la relégation de populations, il est temps de substituer la construction de ponts, une politique de mobilité responsable, une hospitalité constructive et une citoyenneté généreuse.

Pierre GREIB a été président du CLAPEST, avant que cette Association ne disparaisse faute de financement de l'État. Il reste militant associatif, notamment à la CIMADE.



/Chasse aux étudiants étrangers : La barbarie d'un Etat /

Une politique inique et absurde terrorise aujourd'hui des milliers d'étudiants étrangers inscrits régulièrement dans nos universités et dans l'ensemble de nos établissements d'enseignement supérieur. A l'approche de l'élection présidentielle, le gouvernement aurait-il décidé d'en faire les otages de sa dérive idéologique.

Une fois de plus l'Etat-Sarkozy nous met face à l'inadmissible. Les faits sont là. Ils sont dramatiques et nous rappellent aux événements du sombre été 2010. La circulaire Guéant du 31 mai 2011 et le zèle des préfets à l'appliquer sans discernement sèment la peur sur les campus universitaires. Le décret du 6 septembre 2011 augmente de 35% les ressources mensuelles minimales pour obtenir un titre de séjour (de 460 à 620 euros). Les titres de séjour qui arrivent à terme en milieu d'année ne sont pas renouvelés, contraignant les étudiants à interrompre leur cursus, à retourner dans leurs pays ou à entrer dans la clandestinité. Les services préfectoraux mettent en place une véritable course d'obstacle

au renouvellement des titres de séjour. Ils ne renseignent même plus les étudiants étrangers sur leurs droits et multiplient les obligations de quitter le territoire français (OQTF). De toutes nationalités, venus du monde entier, des étudiants se terrent dans les cités universitaires, s'y font parfois arrêter, ou sont cachés par des amis, parfois par des membres d'associations humanitaires et de défense des droits de l'homme. D'autres, de plus en plus nombreux, envisagent de quitter la France et disent, entre dégoût et amertume, rechercher un autre pays où ils pourront terminer leurs études dans des conditions d'accueil plus respectueuses des droits. Il ne s'agit plus seulement, comme le disent certains, d'un gâchis humain ou d'une absurdité économique, mais bien d'un désastre humanitaire, invisible, sournois, dont on voudrait taire le nom, et dont l'Etat est directement responsable. Ce désastre se passe ici, en France, un pays qui fut jadis celui des Droits de l'Homme, et qui est devenu au fil des années celui de leur négation.

On ne peut plus se taire. Mais on ne saurait non plus dénoncer cela au seul nom de grands principes. Il faut aujourd'hui témoigner et dire ce qui est. Ce que je fais ici, en tant que citoyen indigné. Mais c'est aussi un appel à s'engager. Contre la barbarie d'un Etat.

A l'Université de Strasbourg qui accueille plus de 20% d'étudiants étrangers, les expulsions se multiplient depuis le début de l'année. Elles ont doublé, peut-être triplé. La quinzaine de cas dûment recensés par l'UdS ces dernières semaines ne constitue que la face visible d'une lame de fond qui prend la forme d'une véritable chasse aux étudiants étrangers. D'après une estimation que je pense assez fiable, faite par l'Union des étudiants étrangers de Strasbourg (UDEES), il y aurait aujourd'hui entre 600 et 800 étudiants sans papiers à l'UdS, soit 10% des étudiants étrangers, hors communauté européenne. Alors que la préfecture ciblait prioritairement les étudiants d'origine sub-saharienne et du Maghreb, ce sont désormais toutes les nationalités qui sont touchées : pays du continent américain, Ukraine ou Iran. Des étudiants en difficulté ayant pris du retard dans leurs cursus aussi bien que des étudiants brillants, en master ou même docteurs aspirant légitimement à continuer leurs recherches en France. Mais aussi des étudiants qui doivent financer leurs études, sans aide de l'Etat, parfois vacataires ou en CDD dans les services centraux de l'université.

Tous les étudiants sont concernés

Leila travaillait à la Direction des finances de l'université. Elle souhaitait financer son doctorat. La préfecture lui a refusé son autorisation de travail. Titulaire d'un master elle occupait un emploi de catégorie C. Surdiplômée. Elle prend la place d'un français. Elle est contrainte d'abandon-

ner son projet d'études. Ecœurée elle rentre au pays. Barbarie d'un Etat !

Il y a deux semaines, à la fin de l'un de mes cours où j'avais sensibilisé mes étudiants aux risques qu'ils encouraient actuellement, l'un d'entre eux vient me confier qu'il est sans titre de séjour. Un étudiant canadien, brillant, épuisé par le parcours du combattant pour obtenir le fameux sésame. Il commence à avoir peur et je m'en veux presque de l'avoir inquiété. Barbarie d'un Etat !

Il y a un mois Adrien m'appelle, effondré. Il vient de recevoir son OQTF. Un mois pour plier bagage. Il est en France depuis 2004, inscrit aujourd'hui en master. Il a toutes ses attaches à Strasbourg. Je le connais un peu : nous avons siégé ensemble au Conseil d'administration de l'UdS. Il a consacré son temps et son énergie au service de la communauté universitaire. Il a lui même aidé et soutenu les étudiants étrangers de Strasbourg en s'investissant sans compter dans une association qu'il a aussi présidée. Sa seule faute est aujourd'hui son engagement, et un peu de retard dans ses études. Adrien est défendu par la présidence de l'université et par la ville de Strasbourg. Le dossier est certainement sur le bureau du Préfet. Mais plus personne n'est sûr aujourd'hui qu'Adrien ne sera pas expulsé. Victime d'une politique du chiffre. Comme tous ses amis, il a peur. Et cette peur est devenue insupportable. Barbarie d'un Etat !

Le 13 février nous sommes une cinquantaine de personnels de l'UdS, d'étudiants, de militants syndicaux et associatifs à nous rendre au Tribunal administratif pour soutenir Ansoumane. Il a été arrêté en cité universitaire, avec la collaboration du Directeur du CROUS, Christian Chazal, un haut fonctionnaire qui se dit respectueux de la loi et qui n'a que trois chaises dans son bureau pour recevoir une délégation d'élus. Nous étions neuf. Nous avons refusé de passer par sa petite porte. Ansoumane a été dénoncé par une lettre anonyme. Son ami qui l'hébergeait dans sa chambre universitaire est aujourd'hui sous le coup d'une inculpation pour aide à étranger en situation irrégulière. La solidarité est aujourd'hui un délit. Barbarie d'un Etat !

Au mois de décembre dernier je siége en formation de jugement dans la section disciplinaire de l'UdS. Comparaient des étudiants ayant fraudé aux examens. Plusieurs d'entre eux ont commis des fraudes légères alors que leurs résultats sont bons. Nous nous interrogeons. Un étudiant étranger nous avoue que son titre de séjour a expiré et qu'il craint de ne pouvoir finir son master. Un autre dispose d'un titre encore valide, mais seulement pour quelques semaines. La peur, toujours la peur. La peur de ne pas assez bien réussir ses examens et d'être expulsé. Je me suis demandé ce jour-là qui il fallait juger. Barbarie d'un Etat !

Qu'ils s'appellent Adrien ou Ansoumane, Farid ou Leila, tous les étudiants étrangers régulièrement inscrits à l'université doivent être soutenus et aidés avec la même énergie, la même conviction. On ne peut plus accepter des expulsions en cours d'année universitaire. On ne peut plus accepter des autorisations de séjour au compte-goutte. On ne peut plus accepter que des projets professionnels et des vies soient brisés par une politique aveugle. On ne peut pas accepter de voir nos étudiants, ni quelque étranger que ce soit, des femmes et des enfants, croupir dans d'infâmes centres de rétention. Une règle simple doit nous permettre de sortir au plus vite de toute cette barbarie : une inscription à l'université = un titre de séjour. Et pas un titre de six mois ou un an. Un titre de la durée du diplôme!

Aujourd'hui la communauté universitaire de Strasbourg, solidaire, inquiète ou indignée, a pris conscience de l'urgence. Une motion a été adoptée par le Conseil d'administration de l'UdS. Elle demande le retrait de la circulaire Guéant. Sur la suggestion des organisations syndicales et des associations étudiantes une cellule de veille et d'alerte sera mise en place, l'équipe administrative chargée du soutien aux étudiants étrangers sera renforcée et une campagne d'information sera faite en direction de tous les personnels et étudiants de l'UdS. Des parrainages seront également mis en place pour aider et soutenir les étudiants, aussi bien dans leur cursus que dans leurs démarches administratives et juridiques. C'est important, mais cela ne suffira pas. En attendant que tout ceci se mette en place, des actions de protestation et des manifestations de soutien aux étudiants étrangers se dérouleront dans les semaines qui viennent. Et nous devons surtout apporter une aide immédiate et concrète à celles et ceux qui risquent d'être expulsés, demain ou après-demain. Nous devons encore alerter massivement nos concitoyens et pour cela nous avons besoin de l'appui des médias. Certains se sont engagés, parfois par un travail remarquable.

Mais l'urgence humanitaire ne doit pas laisser au second plan la question politique. Car la question est directement politique. Nous le savons tous. Je relève donc pour finir trois faits qui nous mettent face à d'autres figures de l'inadmissible. Ils touchent aux valeurs, à l'éthique et au respect de droits fondamentaux. Il convient certainement de les considérer avec attention.

Des dispositifs contreproductifs à court et à long terme

Tout d'abord les autorités préfectorales, appuyées par une loi inique, s'arrogent aujourd'hui le droit de définir et de déterminer seules les critères académiques et pédagogiques qui permettent d'inscrire ou non les étudiants dans nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ceci ne relève en rien de leurs attributions et encore moins de leurs compétences. Le nombre

d'erreurs relevées dans les descriptifs des cursus des étudiants et figurant sur les OQTF laisse par ailleurs très songeur. Je n'en dis pas plus.

C'est ensuite la mise place, depuis fin 2009, d'une politique incitative, via des primes distribuées selon des critères de performance, qui est éthiquement inadmissible. Un Etat qui attribue secrètement des primes de 40 000 à 60 000 euros à ses Préfets et dont une partie est indexée sur le nombre de reconduites à la frontière souscrit implicitement au principe suivant : de l'argent contre l'avenir et la vie d'étudiants étrangers. Ce principe est innommable.

Enfin un Etat qui, mobilisant des centaines de fonctionnaires dans ses préfectures et sa police, préfère dépenser l'argent du contribuable dans une politique d'expulsion massive d'étudiants, au lieu de donner des moyens humains et financiers aux universités pour aider, soutenir et accueillir comme il convient ces mêmes étudiants, cet Etat nous fait sortir des valeurs de la République et de ce qu'on nomme encore la civilisation.

Toute cette politique met non seulement en péril nos universités, leur image à l'étranger et leur longue tradition d'accueil, mais elle est encore une menace pour le bien commun, l'intérêt général et la République elle-même. Je ne doute pas qu'il y aura aujourd'hui des femmes et des hommes politiques responsables, des élus, quelle que soit leur appartenance, assez courageux pour dénoncer unanimement un Etat qui fabrique une clandestinité honteuse à des milliers d'étudiants étrangers.

En définitive ce qu'il convient aujourd'hui de comprendre et de dire avec vigueur, c'est que l'état sarkoziste, en plus de son mépris pour les Droits de l'Homme, foule aux pieds deux principes fondamentaux : le droit des étudiants étrangers à faire leurs études en France et l'indépendance des universités dans leur politique d'accueil des étudiants. Car, en s'en prenant aux étudiants étrangers, l'Etat s'en prend aux universités et aux universitaires. Réciproquement, toutes les réformes de l'université qui limitent l'indépendance et les libertés académiques des universitaires et des chercheurs s'en prennent directement au principe de l'universalité du savoir et à la liberté d'étude des étudiants étrangers. Il suffit pour le comprendre de se reporter à l'Appel du 23 février (voir : <http://appel-enseignement-sup-et-recherche.fr/>) dont la dixième proposition est une demande d'abrogation de la circulaire Guéant. La signature de cet appel est ouverte à tous les citoyens.

Pascal MAILLARD est professeur agrégé de Littérature française à l'Université de Strasbourg.



POUR CONTINUER LA REFLEXION

APPARTENANCES – Partir, Partager, Demeurer

Ouvrage coordonné par Juan MATAS et Gilbert VINCENT. 2011 20€ 280p.

Parler d'appartenance, c'est rappeler qu'une société ne se définit pas seulement par ses frontières et ses membres, mais aussi par le sentiment d'« en être » et l'idée qu'un « nous » puisse y prendre vie. Ne pas pouvoir en être, alors qu'on le souhaite, c'est ne pas avoir part à des biens de bases supposés communs, y compris symboliques, et se trouver empêché de participer à la préparation des décisions engageant la collectivité. L'appartenance est donc largement affaire de droits sociaux et politiques, et de pratiques symboliques mettant en œuvre la solidarité la solidarité et la confiance – ce qui fait apparemment défaut aux dispositions actuelles d'« accueil » des étrangers.

Parmi les nombreux auteurs, certains sont membres ou /et qui sont déjà intervenus dans des manifestations organisées par Espaces Dialogues. **Une rencontre sera organisée très prochainement avec Brigitte FICHET autour de son article intitulé : « L'appartenance singulière ou plurielle ? »**



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS D'ESPACES DIALOGUES

*** Vendredi 15 Juin 8h30 – 19h :**
Visite guidée du site de VITRA à Weil an Rhein et découverte libre du musée Tinguely à Bâle

Inscription préalable obligatoire auprès de Espaces Dialogues.

Les détails de cette sortie seront annoncés sur notre site web ou seront envoyés sur demande en écrivant à : espaces.dialogues@free.fr

*** Mercredi 19 Septembre à 20h30 :**
en partenariat avec l'association **Les voix étouffées** : « **La culture détournée ou étouffée par tous les fanatismes** » à la Maison des associations de Strasbourg

«La musique - l'Art en général - viennent rappeler que la culture se conquiert, qu'elle est une exigence éthique qui doit contribuer à la constitution et l'évolution de la société contemporaine. Les crimes contre l'esprit commis pendant la deuxième guerre mondiale pèsent encore lourdement sur nos destins, d'autres se commettent quotidiennement à quelques heures de vol de nos frontières.» (Amaury du Closel 2012)

*** Samedi 22 dimanche 23 Septembre :**
Participation au **10^e Salon des associations, Parc de la Citadelle à Strasbourg**

Pour mettre à jour votre agenda, n'hésitez pas à consulter notre site web :

<http://www.espacesdialogues.org>

Vous y retrouverez aussi les textes des précédentes Lettres, Lectures citoyennes, colloques et autres manifestations organisés par l'association.

Merci de faire connaître notre site, et aussi de nous faire des suggestions !



ESPACES DIALOGUES DANS LE DEBAT DEMOCRATIQUE

*** Espaces Dialogues a participé** le 31 Mars au **FORUM OUVERT** organisé par la Direction chargée de la Vie associative de la ville de Strasbourg. Véritable expérience de démocratie participative qui a permis de faire participer au débat les très nombreuses associations présentes, exprimer des attentes du terrain, et suggérer des pistes pour le développement associatif. Une restitution par la Ville se fera prochainement.

*** Espaces Dialogues participe actuellement** avec bien d'autres associations de terrain à la préparation de l'atelier intitulé « *Comment écouter et prendre en compte les personnes en difficulté et légitimer leurs paroles pour améliorer leur situation* » qui se tiendra dans la cadre du **Séminaire « Au carrefour des solidarités »** organisé le **24 Mai** par la Direction des Solidarités et de la Santé de la Ville de Strasbourg, à la Cité de la Musique et de la Danse.



SELECTIONNE POUR VOUS

*** Vendredi 11 Mai à 18h30 :**
L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance avec Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Bas-Rhin en partenariat avec le cinéma l'Odyssée organisent une projection débat : « **Au plus profond de la nuit** » film réalisé par Jean-Marc BORDET (2010 durée 80'), en sa présence et celle de Henri MOSSON et de Pierre ROLINET, anciens déportés Nacht und Nebel. Cinéma l'Odyssée à Strasbourg



ESPACES DIALOGUES La Maison des Associations 1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Site : <http://www.espacesdialogues.org> Courriel : espaces.dialogues@free.fr

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, Vol LXXIV Dossier 107/1996

SIRET : 413 732 652 00016 Code APE : 913E